

Valentigney

Infos

Ma ville bouge !

ville de **Valentigney**
www.valentigney.fr

N°164 - Novembre 2020

L'actu à portée de main !

Mensuel d'information municipale



Samedi 28 novembre à 20h30.
(voir page 5)

Édito

ENSEMBLE, AUX CÔTÉS DES ADULTES DE DEMAIN

Le dossier de votre Valentigney Infos est consacré à l'école. La triste actualité nous prouve que ce lieu de transmission et de tous les savoirs doit rester un sanctuaire de la République. Aussi, c'est par l'éducation, la tolérance, le libre arbitre que nos enfants pourront construire demain un monde meilleur.

Et c'est à nous, acteurs de l'école, avec les parents, les enseignants, qu'il nous faut consolider les diverses actions menées au niveau local.

Notre jeunesse représente l'espoir. A ce titre, nous encourageons chacune et chacun à poursuivre hors de l'enceinte scolaire un travail de pédagogie afin de prévenir des comportements incompatibles avec la vie en société. L'éveil, dès le plus jeune âge au Multi-accueil, les ateliers du périscolaire ou de la médiathèque, les enseignements des professeurs des écoles et les activités du service jeunesse contribuent tout au long du développement des enfants à une ouverture d'esprit qui fera d'eux des adultes conscients et respectueux.

Comme le rappelait Nelson Mandela : "l'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde."

Philippe GAUTIER
Maire de Valentigney

Jazz à Jonsco.



A vos marques !
(voir page 4)



Et bientôt le marché de Noël !
Samedi 12 décembre à partir de 12h sur le parvis Emile Peugeot.

Autour de l'école...
1 036 élèves accueillis pour 10 889 habitants !



Autour de l'école

En plus d'un lycée et d'un collège, notre ville compte 9 écoles : 5 maternelles et 4 élémentaires. La municipalité consacre environ 1 400 € par élève et par an à l'éducation des petits Boroillots (soit **plus de 9 millions d'euros** entre 2014 et 2020).



La directrice de l'école Pergaud Karine Fleutelot a accueilli les élus.

Une rentrée sereine

La rentrée 2020 à Valentigney, comme dans toutes les écoles de France s'est faite dans le contexte de la crise liée à la Covid 19. Notre ville, en lien avec les établissements scolaires, a mis en place les dispositifs sanitaires nécessaires pour permettre l'accueil en toute sécurité des élèves et des équipes éducatives. Les élus se sont d'ailleurs rendus dans les écoles le mois dernier pour constater l'application et le respect des consignes sanitaires.

ration scolaire de la ville, à savoir : le centre de loisirs de Pézole et les écoles maternelles Bruyères, Donzelot et Oehmichen. Ce temps est un moment privilégié pour les enfants. Cette pause méridienne est aussi l'occasion de partager des moments festifs, avec notamment des repas à thèmes comme le repas de Noël particulièrement attendu par les enfants. La restauration scolaire est gérée par les Francas du Doubs.

Bon anniversaire à l'école Donzelot !



Le groupe scolaire Donzelot a fêté ses 60 ans. Il a été inauguré le 25 septembre 1960 par Pierre Donzelot en personne, en présence d'Edgar Faure, alors sénateur. Pierre Donzelot était résistant, haut fonctionnaire et représentant des universités françaises aux Etats-Unis. Cet enfant de Valentigney, docteur en pharmacie et en sciences physiques, a été maire de Nancy de 1944 à 1946. Titulaire de la Légion d'honneur et des Palmes académiques, il fut un militant de l'éducation pour tous.



Le temps périscolaire

L'accueil périscolaire a été mis en œuvre afin de répondre aux attentes des familles. Les activités proposées favorisent la détente, le bien-être et tiennent compte du rythme de chacun. Il répond à plusieurs objectifs éducatifs complémentaires de l'école. Tout comme la restauration scolaire, l'accueil périscolaire est géré par les Francas du Doubs. **Toute inscription se fait directement auprès des Francas au 03 81 34 44 13.**

L'entretien des écoles

Des travaux d'entretien et de rénovation sont régulièrement réalisés dans les écoles boroillottes. Cet été par exemple, la structure de jeux de la maternelle Oehmichen a été remplacée. **Le coût de l'opération s'élève à 11 000 €.** Les structures des maternelles Bruyères et Pézole ont pour leur part été remplacées respectivement en 2018 et 2019.

Initiation à la sécurité routière

Chaque année, la Police Municipale intervient auprès des enfants de cycle 3 dans le cadre d'une action d'éducation à la Prévention Routière. Cette action a pour but d'initier les élèves à la Sécurité Routière, de sensibiliser les plus jeunes aux règles de partage des rues et des voies de circulation.



En septembre dernier, ils étaient **1036** à (re)prendre le chemin de l'école : **370** en écoles maternelles et **666** en élémentaires.

Les effectifs

Etablissement	Nombre d'élèves
Maternelle Pézole	64
Maternelle Pergaud	63
Maternelle Oehmichen	104
Maternelle Donzelot	91
Maternelle des Bruyères	48
Elémentaire Sous-Roches	128
Elémentaire Pézole	106
Elémentaire Donzelot	255
Elémentaire Chardonnerets	177

Du côté de la restauration scolaire



Pour l'année scolaire 2020-2021, **197** enfants sont inscrits au service de restauration scolaire : soit **133** élèves des écoles élémentaires et **64** élèves des écoles maternelles.

Pour l'année scolaire 2020-2021, près de 200 élèves sont accueillis chaque jour sur les quatre sites de restau-



22 élèves des écoles maternelles et **25** des écoles élémentaires sont inscrits au périscolaire le matin. Pour le soir, ils sont **111** au total : **39** enfants de maternelle et **72** d'élémentaire.



La ville est vigilante quant à la sécurité aux abords des écoles. A ce titre, les policiers municipaux assurent une présence régulière aux entrées et sorties scolaires.



Stop aux incivilités

Cela fait trop longtemps que ça dure ! Les élus et les habitants sont excédés par les incivilités au niveau des espaces verts, des points R et celles liées au stationnement gênant. Désormais, la répression va s'accroître pour ceux qui ne respectent pas les réglementations en vigueur.



Les points R ne sont pas une déchetterie

La ville de Valentigney compte 10 points R à disposition dans tous les quartiers. Il est bon de rappeler que les points R sont des points de recyclage et ne jouent pas le rôle d'une déchetterie. Les bouteilles en plastique, le verre, le papier ou le carton ne peuvent être déposés qu'à l'intérieur du container correspondant. Les autres déchets doivent être amenés dans une déchetterie et non déposés n'importe où car tout dépôt d'ordures au sol à côté de ces containers est passible d'une amende.

Rappel de la loi

Art.R.632-1 Code Pénal

Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public

ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique est passible d'une **amende de 35 €**.

Art. R.635-8 du Code Pénal

Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule est passible d'une **amende maximum de 1 500 €**.



Chaque année, **plus de 200 tonnes de déchets** sont récupérées par les employés municipaux sur l'ensemble du territoire communal. Ces incivilités coûtent cher à la collectivité : **60 000 € par an**.



Entretien en limite de propriété

Offrir un cadre de vie de qualité et une sécurité pour nos concitoyens est une préoccupation constante de l'équipe municipale et des services de la ville. Cette exigence passe par un entretien régulier de votre limite de propriété contiguë avec le domaine public, par une taille régulière de la végétation afin qu'elle n'empiète pas sur la voie publique, et un respect d'une hauteur de 2 mètres pour toute plantation distante de moins de 2 mètres de votre limite de propriété. Le nettoyage de votre pied de mur ou clôture incombe de votre seule responsabilité. A défaut, en application de l'article L22123-2-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la municipalité se verra dans l'obligation

de faire intervenir une entreprise aux frais du contrevenant.

Stationnement gênant

De nombreuses infractions au Code de la route, (liées notamment au stationnement) sont malheureusement encore régulièrement constatées. Pour rappel, un stationnement est considéré comme gênant dès lors qu'il bloque la circulation pour le passage d'un piéton, d'un vélo ou d'une voiture. Les cas fréquents de stationnements gênants sont les immobilisations devant un garage, sur un trottoir ou encore sur une voie publique comme sur la voie de bus ou de vélo. Les contrevenants s'exposent à une **amende de 135 €**.



Dans cette période anxiogène où notre système tourne au ralenti suite aux incertitudes liées au COVID nous devons être rassembleur, unis et force de proposition. Ce que la majorité de Valentigney compte bien

mettre en œuvre.

L'économie n'a pas vocation à nourrir le politique qui vit à ses dépens, mais celui-ci doit être le garant de son activité pour qu'elle puisse s'épanouir et seul doit prévaloir l'intérêt général. Notre système social est basé sur le développement économique qui permet à notre pays, notre ville, Valentigney de voir émerger des

projets ambitieux qui feront de notre cité une terre d'accueil pour les investisseurs porteur d'emploi et d'activité.

Aujourd'hui la formation, qu'elle soit par la voie de l'apprentissage pour les jeunes ou de reconversion pour les personnes en difficulté doit être ouverte à tous, pour faciliter l'emploi. Le développement harmonieux de notre ville passe par cette

étape cruciale pour construire l'avenir de nos enfants et de nos proches. Sachons être ces personnes, facilitateurs, accompagnateurs et moteur de croissance. Investis et fidèles protégeons ensemble notre ville de demain.

La majorité municipale

Notre tribune sera brève compte-tenu du fait que nous n'avons eu qu'un très court délai pour la rédiger, contrairement à la pratique jusqu'alors en vigueur. Nous demanderons, pour l'avenir, une meilleure considération des élus d'opposition qui représentent, eux aussi, une partie non négligeable de la population.

Mais notre tribune sera brève pour une raison beaucoup plus fondamentale

qui tient au peu d'informations dont nous disposons quant aux sujets traités par la Municipalité.

Le "Valentigney Infos" d'octobre consacre une pleine page à la présentation des élus et de leur domaine de compétences. Louable souci pédagogique d'information sur leurs missions diverses, multiples et variées. Or, la lecture des comptes-rendus des réunions du bureau municipal qui regroupe,

entre autres, le Maire, les Adjoints(es) et les Conseillers(ères) délégués(es) fait apparaître le peu de questions abordées (19 pour 4 réunions). Il ne s'agit que d'éléments très ponctuels mais nullement de pistes de travail concrètes, comme l'on pourrait s'y attendre en début de mandat.

Au niveau du conseil municipal, nous nous sommes opposés à la création d'un poste de collaborateur de cabinet du

Maire. Notre opposition a été essentiellement motivée par des considérations financières. La période difficile que nous traversons nécessite que l'argent public soit prioritairement destiné à répondre à des besoins essentiels.

Nous continuerons à exercer notre vigilance dans un esprit constructif et restons disponibles pour relayer vos attentes.

La liste Bien Vivre à Valentigney

Le confinement vu par les jeunes

Dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, Maximilien, jeune volontaire en service civique au Centre Social, a mis en place un projet sur le confinement. L'objectif est de permettre aux jeunes d'exprimer leur ressenti sur cette période particulière et d'échanger entre eux. Les collégiens, lycéens et quelques élèves de l'école élémentaire, ont réalisé un tableau tout en couleurs avec des expressions, mots,

dessins, qui expriment le confinement. Ce projet va être associé à celui de l'Association des Familles Rurales des Premiers Sapins et de Pierrefontaine Les Varans : "La vie DéConfinée" dans le but d'en faire une œuvre collective et de créer une exposition itinérante.



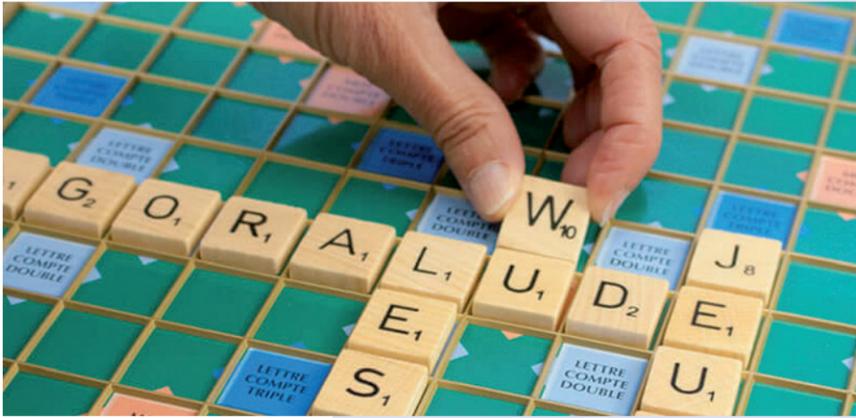
Plus d'infos :

Centre Social - Tél. 03 81 36 12 81



Nouveauté : Scrabble, à vos lettres...

Cette nouvelle activité est proposée par le CCAS en partenariat avec le Centre Social de Valentigney. Ce dernier en est à l'initiative, dans le cadre de ses actions de cohésion sociale et de son offre éducative.



Des rencontres intergénérationnelles

Vous avez plus de 60 ans et vous souhaitez partager un moment privilégié avec de jeunes élèves de classes élémentaires autour d'un Scrabble ? Alors cette activité est faite pour vous ! Il s'agit de constituer 6 binômes composés d'1 élève et 1 senior ; de se confronter aux autres, tout en s'associant le temps d'une partie. Plus qu'un

jeu de société, le Scrabble devient alors une activité ludique, un support pédagogique ayant pour objectifs de mobiliser et développer les connaissances des enfants en matière de grammaire, vocabulaire, mathématiques... Quant aux seniors le Scrabble devient une occasion d'entrer en relation avec de jeunes élèves, de les accompagner par la transmission tout en jouant.

Au spectacle avec "Mobival"

Comme évoqué dans les précédents numéros du Valentigney infos, le CCAS mène un grand projet autour de la collecte de la mémoire et du vécu des seniors boroillots. A l'issue du collectage un spectacle unique sera créé et présenté aux habitants. Ce projet est mené en partenariat avec l'association "A la Lueur des Contes" et bénéficie du soutien financier de : Gie IMPA, CARSAT et MSA Bourgogne Franche-Comté, PMA et la Région Bourgogne Franche-Comté. En appui au collectage de la mémoire, des spectacles

gratuits sont proposés afin de favoriser la rencontre et le partage de mémoire entre seniors et conteurs. Le prochain spectacle "Carte de séjour", créé à partir de la parole de migrants, est prévu **mardi 17 novembre à 14 h 30**, Maison des Contes en Est.



Possibilité de transport gratuit avec Mobival (dans la limite des places possibles en raison de la situation sanitaire).

Inscription indispensable avant le 9 novembre au 03 81 36 25 02



Cette année, la situation sanitaire ne permet pas d'organiser le traditionnel thé dansant à destination de nos aînés. Cependant, la municipalité est heureuse de leur offrir un présent à l'occasion des fêtes de fin d'année. La distribution des cadeaux aura lieu **jeudi 3 et vendredi 4 décembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h et samedi 5 décembre de 10 h à 14 h** à la salle Jonesco. Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer, un membre de la famille, voisin ou ami, muni de sa pièce d'identité et de celle du senior, peut venir récupérer le cadeau. Pour les aînés qui n'ont pas la possibilité de solliciter un proche, un élu se déplacera à leur domicile. Les personnes intéressées par cette solution doivent en informer le CCAS **avant le 20 novembre**.



En pratique

L'activité se déroule chaque mardi (hors vacances scolaires) à partir du **10 novembre 2020**, à la Maison des associations, rue des Chardonnerets.

Les horaires

De 11 h 30 à 13 h 30 avec temps de repas (apporté par vos soins). La salle est équipée d'un micro-ondes pour réchauffer votre repas.
Ou de 12 h 15 à 13 h 15 sans prise de repas avec les enfants.

Le nombre de place est limité à 6 personnes.

Renseignements et inscriptions : Sandrine Vergon au CCAS
Tél. 03 81 36 25 02

L'activité se tient dans le respect des règles sanitaires en vigueur (nombre limité de participants, distanciation physique, port du masque, gel hydroalcoolique, désinfectant spécial pour les jeux).

A vos marques...

Pour sa 7^e édition, le Trail des Ducs prendra, pour la première fois, le départ depuis Valentigney et Mandeuve. Habituellement, la course se dispute sur les secteurs de Montbéliard et du Mont Bart. En raison de l'annulation du Lion et du Belfort Trail, le Trail des Ducs sera la première et la plus importante course à pieds de l'Aire urbaine. La course se tiendra les **14 et 15 novembre** prochains.

Mise en valeur des sites remarquables

Jérémy Cuche, l'organisateur de l'évènement (et originaire de Valentigney) nous explique ce changement de parcours.

"Covid oblige, dès le mois d'avril nous avons réfléchi à organiser autrement notre évènement. Valentigney possédant **la plus grande esplanade en plein air de l'Aire urbaine**, nous avons donc pensé qu'il serait bon de venir ici. Notre philosophie étant de mettre en valeur les monuments historiques, nous avons décidé de mettre le théâtre gallo-romain de Mandeuve en valeur et de créer un « nouvel évènement », peut-être unique en fonction de l'évolution du contexte sanitaire : le Trail des Ducs ... chez les Romains."

Les courses des Romains

Le Trail des Ducs est né en 2014 pour rendre hommage à la cité des Ducs de Wurtemberg. C'est le 4^e trail du département en termes de participants.

Il a d'ailleurs enregistré près de 1000 inscrits l'an dernier. Trois courses sont au programme :

- 7 km : Miseenjambus
- 17 km : Pointdecotus
- 27 km : Jaimalauxjambus



Le **7 km** se déroulera le **samedi 14 novembre** en nocturne autour du théâtre gallo-romain de Mandeuve.

Les **17 et 27 km** se dérouleront le **dimanche 15 novembre**, à partir de 8 h 30, au départ des Longines et traverseront 5 communes : Valentigney, Mandeuve, Mathay, Bondeval, Ecurcey.



A noter

En fonction des mesures sanitaires prises dans le cadre de la pandémie de covid-19, cet évènement est susceptible d'être reporté ou annulé.

Plus d'infos : montbeliard-trail-des-ducs.fr





© Eric Bascoul / Mauconduit

Rendez-vous littéraire

Le festival littéraire itinérant "Les petites fugues", organisé par l'Agence Livre et Lecture de Bourgogne Franche-Comté, fait escale à Valentigney. A l'occasion de ce festival, les auteurs sillonnent la région à la rencontre des lecteurs. Dans ce cadre, la Maison des Contes en Est, en partenariat avec, la librairie le Coucou qui lit,

la médiathèque Jules Carrez et le service culturel de Valentigney accueille l'auteur Brahim Metiba. Il est l'auteur de quatre ouvrages et d'un recueil de poèmes "Méridiennes". Ses textes abordent la question de l'exil, les relations familiales, la construction de soi, la différence et le vivre-ensemble.



En pratique

Le public est invité à rencontrer et échanger avec l'auteur vendredi **27 novembre à 20 h**, Maison des Contes en Est.

Plus d'infos : A la Lueur des Contes - Tél. 06 85 55 08 88

Jazz à Jonesco

Dans le cadre de sa programmation "Hors les Murs", le Moloco accueille des concerts et artistes de tous styles musicaux dans différentes communes de l'agglomération. A ce titre, la salle Jonesco accueille une soirée jazz **samedi 28 novembre à 20 h 30**, pour le plus grand bonheur des amateurs de jazz.

Une affiche exceptionnelle

Le Moloco réunit deux génies de la guitare : **Sylvain Luc et Antoine Boyer**. Sylvain Luc est un monument de la guitare jazz. Il a joué avec les plus grands : Richard Galliano, Bireli Lagrène, Wynton Marsalis, Michel Legrand, John Mc Laughlin, Richard Bona... Pour ce concert, l'artiste sera seul en scène. Avec Antoine Boyer, c'est la jeune génération qui prend le pouvoir. Déjà considéré comme un grand par ses

pairs, il éblouit tout sur son passage. Il sera accompagné pour l'occasion par l'harmoniciste coréenne Yeore Kim. Si vous aimez Django Reinhardt, Wes Montgomery, Richard Galliano... n'hésitez plus et réservez votre soirée.



Tarifs

9 € (prévente abonnés Moloco)
12 € (prévente) / 15 € (sur place)

Plus d'infos

03 81 30 78 30 ou lemoloco.com



© Alexandre Lacombe-Smail

Sylvain Luc



Dimanche 29 novembre à 17 h, le spectacle musical "Chut Oscar !" à destination des familles est programmé par le Moloco à la salle Jonesco.

Tarif unique : 6 €. Ce même spectacle sera proposé aux élèves élémentaires des villes du Pays de Montbéliard dans le cadre de l'opération "Molokids".



En pratique

Conférences "La forêt comtoise" pour les adhérents de l'Université Ouverte **mardi 10 et vendredi 20 novembre à 18 h**, salle Jonesco.

Plus d'infos : Tél. 03 81 31 86 46

Balade en forêt comtoise

L'Université Ouverte de Franche-Comté propose des conférences délocalisées dans le cadre de son "Contrat de ruralité". Ainsi, la ville de Valentigney a le plaisir d'accueillir les adhérents de l'Université Ouverte à deux conférences autour de la forêt comtoise. Celles-ci sont animées par François Vion-Delphin. La première conférence a lieu **mardi 10 novembre** et abordera la gestion des forêts comtoises aux XVI^e et XVII^e siècles avec l'application de l'Ordonnance des forêts de Colbert qui transforma la manière de

gérer l'immense patrimoine forestier. La conférence du **20 novembre** tournera autour de la forêt comtoise au XIX^e-XX^e siècle. A partir de 1789, les forêts comtoises sont livrées au pillage et à la dégradation. Il faudra des décennies pour les restaurer grâce en particulier aux efforts du Second Empire et de la III^e République. Dès les années 1860-1880, elles sont le théâtre de profondes mutations porteuses d'avenir. À bien des égards, la forêt comtoise est pionnière sur le plan national.



Les manifestations ci-dessus sont susceptibles d'être annulées ou reportées en fonction des mesures sanitaires prises dans le cadre de la pandémie de Covid 19.



Pour Noël :
consommons local,
consommons boroillot

à VALENTIGNEY,
shopping
GAGNANT
GAGNANT!

J'AIDE MES COMMERÇANTS
VALENTIGNEY

J'AIDE MES COMMERÇANTS
90 € = 115 €
Soit + de 20% de remise!

#solidaire avec mes commerces

ville de Valentigney

Nouveaux commerces



On se détend...

Nora Lallaoua, aide-soignante de métier, a ouvert son auto-entreprise en août dernier afin de pouvoir exercer une activité lui tenant à cœur. "Au souffle du bien-être" propose des massages personnalisés sur une durée d'une heure environ, et sur rendez-vous. Il faut tout de même compter 1 heure 30 pour permettre un échange et ainsi ajuster la prestation à chaque personne. Nora Lallaoua a suivi une formation très complète dans ce domaine la passionnant. Elle fonctionne essentiellement grâce à son sens de l'écoute afin de s'adapter au mieux à sa clientèle et ainsi lui offrir l'opportunité de se détendre et de lâcher prise !

✓ En pratique
Nora Lallaoua vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi entre 9 h et 19 h. (Horaires modulables en fonction des disponibilités).

Contact
Au souffle du bien-être
Tél. 06 47 47 06 15
19 rue du 11 novembre à Valentigney

Une nouvelle enseigne à votre service
OuiGlass est une entreprise spécialisée dans le remplacement de vitrage sur tout type de véhicule. Après quelques années d'expérience en tant que mécanicien, Hakan Taspinar, diplômé dans ce même domaine, a décidé d'ouvrir son entreprise. Ce jeune auto-entrepreneur de 25 ans travaille avec son frère, Sefa Taspinar, titulaire pour sa part d'un diplôme de carrossier. Très motivée et soucieuse de bien faire, l'équipe de OuiGlass propose divers

services, tels que le montage de pneus ou l'entretien de véhicule. Certaines démarches auprès des assurances peuvent être effectuées par la société et un véhicule de prêt peut-être mis à la disposition des clients.



✓ Horaires
OuiGlass vous accueille :
- du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 19 h
- le samedi de 10 h à 18 h 30

Contact
OuiGlass - Tél. 09 88 42 36 38
1 rue de la Novie à Valentigney

Agenda

- **Mercredi 4 novembre** : spectacle "Au clair de lune" à destination des enfants jusqu'à 3 ans à 16 h à la Maison des Contes en Est.
Inscription : A la Lueur des Contes
Tél. 06 85 55 08 88
- **Mardi 10 et vendredi 20 novembre** : conférences pour les adhérents de l'Université. Ouverte à 18 h sur le thème de la forêt comtoise, salle Georges Junesco.
Renseignements : 03 81 31 86 46
- **Jeudi 12 novembre** : conférence contée par Mapie Caburet de l'association "A la leur des contes" à 19 h, Maison des Contes en Est. Destinée à un public adulte. Entrée libre.
Contact : A la Lueur des Contes - Tél. 06 85 55 08 88
- **Samedi 14 et dimanche 15 novembre** : 7^e édition du Trail des Ducs
- **Mardi 17 novembre** : spectacle "Carte de séjour" par la Lueur des Contes à destination des seniors, 14 h 30 à la Maison des Contes en Est.
Inscription jusqu'au 9 novembre.
Contact : CCAS - Tél. 03 81 36 25 02
- **Mercredi 25 novembre** : conseil municipal à 19 h 30, salle Georges Junesco.
- **Vendredi 27 novembre** : dans le cadre des Petites Fugues, rencontre avec l'écrivain Brahim Métilba à 20 h à la Maison des Contes en Est.
Contact : A la Lueur des Contes - Tél. 06 85 55 08 88
- **Du 28 novembre au 1^{er} décembre** : concerts autour du jazz par le Moloco à la salle Georges Junesco dans le cadre de "Hors les murs" et du "Molokids".
Contact : 03 81 30 78 30
- **Du jeudi 3 au samedi 5 décembre** : distribution de cadeaux aux aînés de la ville par le CCAS à la salle Georges Junesco.
Contact : CCAS - Tél. 03 81 36 25 02
- **Samedi 12 décembre** : marché de Noël de 12 h à 20 h sur la place Emile Peugeot.
- **Mercredi 16 décembre** : conseil municipal à 19 h 30, salle Georges Junesco.

Enquête de consommation

Afin de répondre au mieux aux attentes de nos concitoyens en termes de consommation, le service Développement économique lance une grande enquête. **Celle-ci sera à renvoyer par mail : laura.martinet@valentigney.fr, voie postale : Place Émile Peugeot - BP 79 - 25702 Valentigney cedex, à déposer à l'accueil de la mairie ou à remplir en ligne sur valentigney.fr**
Nous vous remercions par avance de votre participation.

Où consomment les Boroillots ?



Êtes-vous :
 Un homme Une femme

Vous avez :
 De 16 à 29 ans De 30 à 49 ans De 50 à 64 ans 65 ans et plus

Combien avez-vous d'enfants à charge ?
 0 1 2 3 4 et plus

Vous êtes :
 En recherche d'emploi Actif Retraité

Favorisez-vous les commerces Boroillots ?
 Oui Non

Où préférez-vous faire vos courses ?
 Valentigney Audincourt Montbéliard Autre :

Dans quelle(s) grande(s) surface(s) vous rendez-vous ?
 Lidl Casino Norma Leclerc
 Super U Mandeuve Super U Audincourt Hyper U Exincourt Grand Frais
 Autre :

Allez-vous au marché du mardi ?
 Oui Non
 Si non, pourquoi ? :

Consommez-vous des aliments biologiques ?
 Jamais Rarement Ponctuellement Fréquemment

Êtes-vous favorable à l'installation de FoodTruck dans différents quartiers de Valentigney ?
 Oui Non Midi Soir

Quel genre de commerce aimeriez-vous avoir à Valentigney ?

Souhaitez-vous recevoir les infos culturelles de Valentigney par mail ?
 Oui adresse mail : Non

Mairie pratique

Les courriers envoyés en mairie sont à adresser d'une manière impersonnelle à
 M. le Maire, Hôtel de Ville - Place Émile Peugeot - BP 79 - 25702 VALENTIGNEY cedex.

Ouverture de la mairie au public :
 • du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
 • les 1^{er} et 3^e samedis de 9 h à 12 h, exclusivement pour le service état civil ;
 • **Réservation de salles municipales : mardi de 8 h 30 à 12 h et jeudi de 13 h 30 à 17 h, en dehors des vacances scolaires.**

Espace Emploi Sud
 • Pôle Multiservices, 14 bis rue Gustave Courbet à Valentigney Tél. 03 81 36 12 80
 Ouvert à tous sans rendez-vous : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13 h 30 à 17 h

- www.valentigney.fr**
Courriel : contact@valentigney.fr
- Mairie standard **03 81 36 25 00**
 - Police municipale **06 08 90 80 40**
 - Services techniques **03 81 36 25 01**
 - Centre Technique Municipal **03 81 37 70 40**
 - CCAS **03 81 36 25 02**
 - Urbanisme **03 81 36 25 03**
 - Fêtes et cérémonies **03 81 36 22 55**
 - Service des sports **03 81 36 25 04**
 - Service éducation **03 81 36 25 05**
 - Service culture **03 81 36 25 36**
 - Service communication **03 81 36 22 42**
 - Archives municipales **03 81 36 22 53**
 - Pôle multiservices **03 81 36 12 80**
 - Médiathèque **03 81 37 98 98**
 - Bibliothèque annexe **03 81 35 09 54**

► Bulletin d'information municipale ► N° 164 ► Novembre 2020
 ► Directeur de la publication : Philippe Gautier ► Rédaction : Karima Kabouss - Laura Martinet ► Responsables de la communication : Arnaud Pavillard - Armando Lopes
 ► Photos : fonds Ville et associations, le Club photo, sauf mention contraire ► Conception : itka 03 84 54 61 55
 ► Impression : Schraag Imprimerie - Trévenans ► Dépôt légal : 1282-7630 ►

